



# NE REMPLISSEZ PAS LE QUESTIONNAIRE sur les risques psychosociaux voulu par la direction et chèrement payé!

La direction de Radio France vient d'envoyer à chacun d'entre nous le questionnaire de Stimulus sur les risques psychosociaux à Radio France.

**Attention, Stimulus est le cabinet de France Télécom depuis plus de 10 ans avec l'efficacité que l'on sait !**

Tout pourrait être pour le mieux dans le meilleur des mondes, pavé de toutes les bonnes intentions sauf que la réalité est bien différente :

- Nous avons expliqué dans un précédent tract notre avis sur l'ensemble du processus mis en place par Radio France. Nous le reproduisons dans les pages suivantes.
- La direction qui a présenté sa démarche sur les risques psychosociaux aux différents CHSCT (excepté à Paris où la réunion a été reportée pour cause de grève sur les retraites) a refusé de produire ce questionnaire avec l'explication suivante lorsque les élu-e-s du CHSCT parisien ont demandé qu'il soit joint aux documents de présentation pour débat :

« Ce questionnaire parce qu'il est **scientifique**, ne peut être modifiable. Il n'a donc pas besoin d'être présenté. » ! Et puis, comme si cela ne suffisait pas... « ce questionnaire ne peut, de toute façon, être présenté car les salarié-e-s doivent demeurer totalement spontané-e-s dans leurs réponses. » Il n'est donc pas question de le révéler aux élu-e-s !

## SCIENTIFIQUE ?

**Nous avons testé, la même personne peut le remplir  
10 fois: bonjour la fiabilité !!!**

**Ou comment la Science avec un grand S est utilisée contre la transparence ! Ne demandez pas ce qu'est un questionnaire scientifique, laissez travailler les spécialistes, faites confiance et circulez, y a rien à voir!**

**Nous n'acceptons pas cette démarche opaque car :**

Ce questionnaire, qui rappelons-le, a été élaboré par le tristement célèbre cabinet Stimulus, et dont une partie a été dite par le cabinet et la direction immuable donc non présentable aux membres salarié-es du comité de pilotage de l'accord sur les risques psychosociaux, va comporter, sans aucun doute des questions extrêmement personnelles sur la santé de chacun, sur ses relations avec son entourage professionnel (y compris son encadrement), sur la façon dont il perçoit son travail. Une autre partie a été discutée dans ce comité.

Nos craintes étaient donc fondées de voir ce comité se substituer aux instances, notamment aux CHSCTs, qui eux, n'ont même pas pu lire le contenu de la moindre partie du questionnaire !

**Or :** Nous n'avons aucune garantie concernant la confidentialité de ce questionnaire, rien sur le dépôt du dossier à la CNIL (a-t-il été déposé d'ailleurs), rien sur la possibilité (ou non) de croisement entre l'identification du répondant et ses réponses.

Ce que nous savons c'est que la confidentialité de ce même questionnaire a déjà été mise en cause par la médecine du travail à PSA où Stimulus avait réalisé la même démarche.

**La direction et Stimulus veulent travailler dans le secret et ne veulent rien dire et bien ne leur répondons pas !**

L'analyse disponible sur notre site vous démontrera que tout ça n'est vraiment pas fait dans l'intérêt des salarié-e-s !

**[www.cgt-radiofrance.org](http://www.cgt-radiofrance.org)**

Paris le 22/10/10.